

Délibération n° D2025/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 25 mars 2025 **Date de l'affichage de la convocation** : 25 mars 2025
En exercice : 12 **Présent(s)** : 08 **Absent(s)** : 04 **Pouvoir(s)** : 01

Le huit avril deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, LEPILLET Sonia

Absents excusés : RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël

Absents : FLAMAND Isabelle, BREGEARD Michel **Secrétaire de séance** : PETIT Emeline

Pouvoirs : RICHARD Thierry donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET : Vote du Budget primitif 2025 de la commune**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal le Budget primitif pour l'année 2025 qui se résume comme suit :

Fonctionnement :

Recettes 883 664.50 €
Dépenses 883 664.50 €

Investissement :

Recettes 596 695.68 €
Dépenses 596 695.68 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Approuve le Budget prévisionnel de l'année 2025 tel que présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

